



COMPTE-RENDU CTPD DU 11 FEVRIER 2011

pour le SNUipp.FSU65 : Alain Baylac, Hervé Charles, Magali Laborde, Claude Martin, Joëlle Noguère, Pierre Torres

pour le SGEN-CFDT : Marie-Andrée Noilhan, Gilles Verdier

pour le SE-UNSA : Jean Rodriguez, François Sterna

L'IA présente l'ordre du jour.

Approbation du compte-rendu du 9 septembre 2010.

Déclaration du SGEN-CFDT

Déclaration du SE-UNSA

Déclaration du SNUipp-FSU

L'IA ne souhaite pas répondre sur les reproches au niveau national et académique. Il est, dit-il, dans une « phase d'exécution ». Mais se dit conscient des problèmes liés à la ruralité. Il estime qu'il ne fait pas une rentrée scolaire que sur les seules données chiffrées. Il revendique sa volonté de transparence, il assume les contraintes, notamment au niveau du calendrier : dans l'académie de Toulouse, le recteur a décidé que les instances paritaires devaient se tenir avant la période électorale. Mais rappelle qu'il a rencontré toutes les collectivités territoriales, même CASTELNAU-MAGNOAC (qui n'apparaissait pas sur la liste des écoles à effectifs fragiles). Il affirme qu'aucune décision n'est arrêtée. Il se dit attaché aux instances paritaires. Le document n'est qu'une proposition. Les décisions finales seront prises après le CDEN. Il souhaite entendre les arguments des organisations syndicales et des Elus lors du CDEN, avant de prendre ses décisions.

L'IA dit que les organisations peuvent demander les éléments nécessaires. Or, auparavant, il n'était pas nécessaire de les demander, elles étaient automatiquement communiquées avec les documents préparatoires.

Concernant les contrats aidés : l'IA a écouté le Président de la République hier soir et retient qu'il y aura une augmentation des contrats aidés.

Sur proposition du SNUipp.FSU65, toutes les organisations syndicales avaient accepté de proposer le vote d'une motion au CTPD. L'IA l'a soumise au vote en précisant que l'administration s'abstiendrait. Tous les syndicats ayant voté pour, elle sera adressée au Ministre de l'EN. Elle reprend la fin de la déclaration liminaire du SNUipp.FSU65, en précisant que les négociations et le dialogue avec les partenaires doivent être basés sur les besoins réels de l'Ecole Publique pour déterminer les moyens dont elle a besoin pour permettre un enseignement de qualité dans l'intérêt de tous les élèves.

Le SNUipp.FSU65 demande à l'IA quelle a été sa méthode de travail pour constituer sa liste de postes. L'IA répond que c'est ce qu'il va expliquer.

Indicateur le plus important pour lui : P/E (= nombre d'enseignants pour 100 élèves). Dans les HP : 5,8.

Autre indicateur : Nombre d'élèves par classe. Sur les HP, 21 élèves par classe, en moyenne.

Nous avons eu une baisse démographique, rentrée 2010 + 15 élèves prévus, finalement – 19 élèves, soit un différentiel de -34, qu'il ajoute aux -198 élèves qui devraient "manquer" à la rentrée 2011 par rapport à la rentrée 2010. La baisse démographique s'élève donc à -232 élèves pour lui.

L'IA considère que nous sommes favorisés. Les syndicats pensent le contraire. Un débat s'engage sur ce point. Le SNUipp.FSU65 rappelle que les contraintes structurelles de notre département ressemblent à celles de la Corse qui bénéficie d'autres moyens (document ministériel). L'IA dit qu'il a plaidé auprès du recteur de la contrainte territoriale et de la contrainte structurelle. Il ajoute que nous n'avons aucun réseau ambition réussite, ni réseau éclair dans le 65 parce que nous ne répondons pas aux critères.

Le SNUipp.FSU65 souligne l'absurdité qu'il y a à considérer la baisse, fût-elle de 232 élèves pour fermer des postes, alors qu'il y a 317 écoles dans le 65 : cela fait une baisse de moins d'1 élève par école. Ils partiraient tous de la même école, le raisonnement pourrait s'entendre ... Le SNUipp-FSU65 dénonce la malhonnêteté intellectuelle de la méthode.

L'IA poursuit ses explications.

L'Académie de Toulouse doit rendre 192 postes au titre de "l'effort national pour réduire le déficit" - réduction du nombre de fonctionnaires - desquels viennent se déduire les 42 emplois attribués à l'académie au titre de l'évolution démographique, donc le recteur va rendre 150 postes au ministère.

Sur les 192, 15,5 sont pris à notre département (devant classe + itinérants langue vivante) et les 11 autres postes perdus correspondent à la dotation +42 au titre de la démographie, soit un total de – 26,5 postes.

Le SGEN-CFDT demande que les départements soient classés au niveau géographique, démographique, économique et social. Auparavant, il y avait un document en ce sens.

L'IA nous présente le E/C (élèves par classe) par circo !!!! Des chiffres, des chiffres, des chiffres ...

L'IA rappelle également la volonté ministérielle de diminuer encore la scolarisation des enfants de 2 ans.

Tout au long des débats qui dureront près de 7 h, le SNUipp-FSU65 rappellera son opposition à cette politique aveugle. L'IA indique qu'il réfute l'adjectif aveugle. Le SNUipp-FSU65 lui propose alors idéologique à quoi l'IA ne s'oppose pas ...

En préambule, le SNUipp-FSU65 a dénoncé l'injustice qu'il y a à globaliser des effectifs sur une commune, et sur plusieurs communes, alors que la mesure de carte scolaire ne va concerner qu'une seule école. Cette injustice est très mal ressentie par nos collègues, par les Parents d'Elèves et les Elus, qui se mobilisent cette année avec une détermination et un nombre inédits à ce jour. La couverture de ces actions par la presse en est le témoin. D'une manière générale nous avons demandé à l'IA de maintenir les décharges de direction quand la fermeture d'une classe entraînait la perte de celle-ci, ce qui s'apparente à une double peine). Le SGEN-CFDT a appuyé cette demande qui est l'habituel fonctionnement adopté par notre département.

Nous avons défendu tous les postes avec les éléments que les collègues nous avaient communiqué. Mais également sur des principes forts : scolarisation des 2 ans en ZRR et partout où les parents le souhaitent, maintien des classes rurales isolées, prise en compte de la réalité socio-économique et culturelle de l'environnement de l'école, maintien d'un niveau d'effectifs convenable, en particulier en maternelle, besoins pour les élèves en difficulté scolaire, besoins en matière de remplacement, besoin d'aide pédagogique (LV).

Nous examinons ensuite les propositions de l'IA, en commençant par les ouvertures, qui sont en fait des régularisations des ouvertures provisoires décidées l'an passé après les opérations de carte scolaire, sauf pour Jean Moulin, dont le 1/2 poste découle en fait de

l'implantation d'une section bilingue occitan à la maternelle Henri Duparc, mais nous en reparlerons plus loin.

OUVERTURES

1) <u>JUILLAN maternelle</u>	+ 1
2) <u>TARBES Henri Duparc maternelle</u>	+ 1
3) <u>TOURNAY élémentaire</u>	+ 1
4) <u>TREBONS (RPI avec ORDIZAN)</u>	+ 1
5) <u>TARBES Jean Moulin élémentaire poste occitan</u>	+ 0,5

Le SNUipp.FSU65 demande une ouverture à THERMES-MONLEON (qui avait été promise au maire pour la rentrée 2011). L'IA parle d'évolution positive mais attend la rentrée pour voir les effectifs.

Le SNUipp.FSU65 demande une ouverture à TARBES Frédéric Mistral maternelle (depuis 3 ans !). Les 2 ans ne peuvent pas tous y être scolarisés et c'est une école en ZEP. L'IA envisage une ouverture provisoire à la rentrée.

Le SNUipp.FSU65 demande d'être attentif à la situation d'ORLEIX où les constructions sont nombreuses. L'IEEN dit être attentive.

Le SGEN-CFDT demande d'être attentif aux écoles maternelles qui ont subi des fermetures les années précédentes et qui ont des effectifs importants.

L'IA rappelle que bientôt toutes les communes appartiendront à une communauté de communes.

Le SNUipp.FSU65 rappelle qu'une fermeture de classe sera effective sur une commune, et même sur une école, et jamais sur une communauté de communes, qui est une structure virtuelle pour l'Education Nationale. L'IA dit qu'il travaille avec tous les interlocuteurs (communes et communautés de communes).

Le SNUipp.FSU65 dénonce une fois de plus la globalisation. L'IA s'en explique : il veut que les communes prennent leurs responsabilités et qu'on en finisse avec les échanges d'élèves entre écoles. Il veut en finir également avec les écoles maternelles de villes à 2 classes qui n'ont pas de sens pour lui. La globalisation devrait conduire les maires à se poser des questions quant à l'organisation du tissu scolaire de leur commune. Là encore, nous en reparlerons.

Le SE-UNSA dit que les communautés de communes ne sont pas la panacée.

L'IA se veut juste un catalyseur de réflexion.

FERMETURES

1) <u>FERRIERES classe unique</u>	- 1
-----------------------------------	-----

Les syndicats rappellent que le maire est opposé à la fermeture, que les prévisions d'effectifs ont évolué passés de 5 à 8). Si les enfants vont à ARTHEZ D'ASSON (dans le 64), il leur faudra faire 11 km dans la forêt, et en hiver, la neige.

L'IA parle d'un cas douloureux ... Il avance l'argument de l'enseignante qui habite St Pé de Bigorre et fait la route tous les jours, indiquant ainsi que la route est très praticable puis qu'elle n'est pas absente.

Les syndicats rappellent à l'IA qu'il faut une étude d'impact quand il y a suppression d'un service public. Le Secrétaire Général a dit que cette obligation a été abrogée par un décret de 2010 (comme par hasard).

L'IA souhaite aborder la question de la scolarisation des 2 ans avec le jugement au TA de Pau. Il y a un pourvoi en cassation. Le Ministère a répondu aux députés et sénateurs à ce sujet, à la date du 21 décembre 2010 : « L'accueil des 2 ans est une demande des parents mais non un droit. »

L'IA prend en compte nos remarques.

Le SNUipp-FSU65 rappelle qu'il y a toujours eu un effort de solidarité dans notre département pour maintenir des écoles à faible effectif dans des communes très isolées. Il demande à l'IA d'en tenir compte et de maintenir la classe de Ferrières, d'autant que l'IA avait indiqué au Maire de la commune que s'il y avait 8 enfants dans la classe il la maintiendrait.

2) UGLAS CLU classe unique

- 1

Les syndicats rappellent qu'il y a 12 élèves et qu'il s'agit d'une première de fermer une classe unique avec un tel effectif. Le SG dit qu'il a été proposé une organisation avec CLARENS et PINAS, mais ces deux maires ont refusé. Personne ne peut donc dire où ces enfants seront scolarisés l'an prochain ...

L'IA rappelle qu'il doit fermer des classes pour cause de baisse des effectifs, le SNUipp-FSU65 lui fait remarquer que c'est plutôt parce qu'il doit rendre 26,5 postes. L'IA convient que s'il en avait les moyens il ne verrait aucun inconvénient à laisser ouverte une classe avec 11 élèves ...

3) SEMEAC Jean Bousquet maternelle

- 1

Le SNUipp-FSU65 pointe le très petit différentiel d'effectifs entre les 2 écoles maternelles de Séméac (3 ou 4 selon les sources), qui sont de plus voisines. Nous indiquons que le fait de fermer une classe dans ces conditions va conduire à une mise en concurrence des 2 écoles, et qu'il y a un risque de créer des interrogations (ou de la suspicion) de la part des parents : pourquoi cette école et pas l'autre, le travail y serait-il de moins bonne qualité ? la mairie ou l'administration protégeraient-elles une de ces écoles ? l'IA répond que la Mairie n'a pas choisi l'école où devait s'effectuer la fermeture, que c'est lui qui l'a fait, le SG ajoutant qu'il y a des variations d'effectifs sur cette commune. Nous pointons également que la mairie fait bien son travail de répartition puisque le différentiel entre les 2 écoles est infime. Peut-être également qu'il y a des difficultés à maintenir une population stable d'une année l'autre sur la Ville eu égard à la situation de l'emploi dans notre département.

Nous rappelons que lorsqu'une école se trouve en difficulté pour cause d'effectifs plus lourds, les familles se tournent automatiquement vers une autre. A plus forte raison quand elles sont si proches. Le SG répond que justement, elles pourront scolariser leurs enfants sur les 2 écoles. Nous devons vivre sur des planètes différentes ...

4) BAGNERES Clair Vallon maternelle

- 1

L'IA dénonce le fait que la mairie demande aux parents susceptibles d'inscrire leurs enfants en maternelle, de le faire dans telle école plutôt que telle autre, pour équilibrer les effectifs dans les différentes structures. Il déplore la présence de 2 écoles à 2 classes dans cette ville, ce qui n'a pas de sens pour lui.

Le SNUipp-FSU65 présente les arguments environnementaux et démographiques qui plaident pour le maintien de cette classe. Il met en avant les facteurs sociaux, culturels et éducatifs et le travail accompli par l'équipe, alors qu'un IEN avait envisagé le classement en ZEP de cette école, mais que les moyens attribués à ce moment-là (ça ne s'est pas arrangé depuis...) à l'éducation prioritaire ne l'avait pas permis. L'IA suggère alors de fermer à Achard, ce à quoi nous nous opposons fortement. Puis à Carnot. Non, et de toutes façons, ce n'est pas possible. Puis nous dénonçons les incohérences de son discours : d'un côté, il fustige les écoles maternelles à 2 classes sur cette commune, et il propose d'en créer une troisième !!! Par ailleurs, il dénonce le soi-disant nomadisme des familles orchestré par la mairie, et c'est ce qu'il impose à Uglas, à Ferrières et à Séméac en fermant les classes.

Nous l'informons que la municipalité de Bagnères a entrepris un travail de réflexion sur cette question des structures scolaires et qu'il faut lui laisser le temps de le mener à bien. Un avertissement pour les années à venir si la question ne débouche pas sur un réaménagement.

Le SNUipp demande donc un moratoire sur la commune de BAGNERES, ce à quoi l'Inspecteur oppose que s'il avait été aidé par la municipalité, il en serait peut-être autrement.

Le SNUipp-FSU65 déplore encore une fois que pour contraindre des élus à faire des changements, l'IA décide de pénaliser des élèves et des familles, et en particulier concernant les écoles maternelles, les plus démunies d'entre elles, à savoir les familles monoparentales. Ce sont souvent des femmes isolées, sans formation ou sans qualification, qui n'ont donc pas accès aux crèches réservées en priorité aux parents qui travaillent, n'ont pas les moyens de payer des nounous, et ne peuvent donc faire autrement que renoncer à se former ou même chercher un emploi.

5) LANNEMEZAN Les Bourtoulets maternelle

- 1

Le SNUipp-FSU65 remonte au créneau avec les arguments de défense de l'école maternelle dès 2 ans, les difficultés des familles qui ne peuvent y avoir accès, le rôle de prévention de la difficulté scolaire, de compensation des inégalités sociales, et le fait que la globalisation pénalise une école. On est exactement sur le même type de calcul absurde qu'au niveau académique quand on globalise sur un département la baisse des effectifs. Là, on fait l'inverse : on fait semblant de considérer que la baisse ne concerne qu'une école ... D'autant que l'IEN précise que les élèves sont là et que les effectifs ne sont pas légers. Elle reconnaît qu'en cas de fermeture ça va être compliqué pour cette école (la fermeture d'Uglas pourrait également avoir une incidence sur cette école)

6) ODOS Bouscarrou maternelle

- 1

L'IA accorde due les effectifs sont "limite" mais il considère que le public de l'école n'est pas défavorisé. Il voudrait une répartition 2 classes au village et 2 classes au Bouscarrou, ce qui est une façon de limiter l'accès aux enfants de 2 ans, ce que dénonce le SNUipp.FSU65.

7) TARBES Anatole France maternelle

- 1

Concernant toutes les écoles de Tarbes, le SNUipp-FSU65 rappelle qu'un travail de restructuration est en cours sur l'ensemble de la ville, et demande un moratoire dans l'attente des résultats de ce travail. Nous pointons là encore l'incohérence du discours qui souhaite encourager les maires à se pencher sur cette question, et quand ce travail est

largement engagé on ferme des classes. Personne ne souhaite bénéficier d'un tel encouragement ...

Le SNUipp-FSU65 met en avant les facteurs sociaux, culturels, éducatifs et les nombreuses difficultés que connaissent un grand nombre des familles qui fréquentent l'école. Le SNUipp-FSU65 indique que cette école est considérée comme prioritaire par l'IEN pour l'intervention du RASED. Nous indiquons également à l'IA qui a semblé le découvrir, qu'une enseignante de l'école nécessite un aménagement de ses conditions de travail.

8) TARBES Jean de La Fontaine maternelle

- 1

Le SNUipp-FSU65 demande une communication des chiffres du privé sous contrat étant donné la proximité de l'école Jeanne d'Arc et la campagne de recrutement offensive que cette école pratique. Les enfants sont même scolarisés avec des couches. Nous informons également l'IA que cette école scolarise les enfants dont les mamans trouvent un hébergement d'urgence au foyer la source. Qu'il y a une population très précaire dans ce quartier de la ville de Tarbes et que des familles en grande difficulté la fréquentent. Nous lui rappelons aussi que le poste de direction de l'école était vacant à l'issue du mouvement et qu'une collègue assure l'intérim, ce qui fragilise l'école et l'équipe.

9) SAINT-LARY SOULAN maternelle

- 1

L'IA souhaite fermer une classe à l'école maternelle pour travailler avec la mairie sur une réorganisation des écoles. En fait il souhaite créer une école primaire (fusion mat/élem), mais il semble ne pas avoir encore l'accord du maire. Il se dit confiant sur l'aboutissement de ce travail, et il pense que les élèves pourront être tous scolarisés dans cette école même après la fermeture.

Le SNUipp-FSU65 lui demande s'il a été formé par la DATAR (direction de l'aménagement du territoire) ...

10) CASTELNAU-MAGNOAC maternelle

- 1

L'IA indique l'incongruité qu'il y aurait à fermer une classe à la maternelle de Castelnaud pour en ouvrir une au RPI Therme-Monléon. Il reconnaît donc implicitement que les besoins existent sur le secteur.

Le SNUipp-FSU65 dénonce le fait que le Conseil Général finance un transport pour l'école privée de Garaison, y compris pour des enfants de maternelle. Mme Carrère (DOS) indique qu'elle a été informée que le CGal allait y mettre fin. Là encore l'IA souhaite qu'une organisation soit trouvée entre les communes. Il a reçu les 3 Maires sur ce sujet.

11) ARGELES Parc Suzanne élémentaire

- 1

Le SNUipp-FSU65 rappelle là encore que cette école est en concurrence directe avec l'école privée. Cela fait quelques années que l'IA a demandé à la communauté de communes d'organiser la répartition des élèves dans les différentes écoles. Ce travail se fait maintenant mais avec des dérogations accordées facilement.

Le SNUipp-FSU65 déplore que l'on se trouve face au comportement irrationnel des parents, qui en fonction des périodes, plébiscitent telle ou telle école, quitte à imposer à leurs enfants des conditions de scolarisation moins favorables du point de vue des

effectifs. L'IA indique qu'il n'avait pas indiqué sur quelle école il voulait fermer, et qu'il s'est heurté à une opposition franche pour l'autre école de la ville de la part des élus. Le SGEN-CFDT et le SNUipp-FSU65 informent qu'il y a un certain nombre d'élèves en grande difficulté dans l'école avec des suivis importants.

12) TRIE-SUR-BAÏSE élémentaire

- 1

Où l'on retrouve la globalisation des effectifs à son meilleur ...

Un RPI entoure la ville de TRIE et les élèves qui le fréquentent doivent passer d'une commune à l'autre du RPI en traversant TRIE. Le maire est conscient qu'il s'agit d'une situation particulière. L'IA voudrait que Trie fasse parti du RPI. D'où la volonté de fermeture sur TRIE, et la globalisation des effectifs sur l'ensemble des 4 communes. Le SG dit qu'il faut faire un choix entre FONTRAILLES et TRIE. Pour l'IA, le choix de TRIE permet de préserver le RPI. Là encore, il veut forcer le destin et obliger les élus à se concerter en pénalisant les enfants de TRIE.

Le SNUipp-FSU65 a dénoncé ce projet particulièrement injuste puisqu'il pénalise l'école avec les effectifs les plus chargés. Nous avons également argumenté sur les difficultés socio-économiques des familles du secteur, et du peu de possibilités locales offertes aux enfants pour accéder à des équipements sportifs et culturels. L'école est vraiment le seul recours pour ces élèves, et elle l'est particulièrement déterminante pour tenter de compenser les inégalités familiales. Le traitement qui serait réservé à Trie en cas de fermeture d'une classe pénaliserait gravement les élèves de cette école, et serait en totale contradiction avec la notion d'équité que l'IA met en avant. C'est ce que le SNUipp.FSU65 a soutenu, en demandant à l'IA de surseoir à cette fermeture pour cette année, d'autant plus qu'après fermeture, les effectifs seront très chargés dans les classes avec des élèves en grande difficulté pour certains. Là encore cette école est prioritaire aux yeux de l'IEP pour la prise en charge des élèves par le RASED.

Les élèves n'ont pas à payer le prix des dissensions entre élus. Nous avons demandé à l'IA qu'il adresse un avertissement aux élus en leur indiquant sa position pour l'an prochain.

13) SOUES Jean Jaurès élémentaire

- 1

Cette décision a été prise en concertation avec le Maire. Les enseignants ont été informés en automne de la proposition suivante : fusion avec fermeture d'une classe ou possibilité de fermeture d'une classe dans chaque école. La situation de ces 2 écoles est particulièrement problématique puisque les Parents les mettent systématiquement en concurrence, aggravant le clivage social. Le Maire en était conscient au point de chercher à y mettre un terme. Donc il y aura fermeture définitive de l'école Jean Jaurès qui sera absorbée par l'école Barrouquère, en conservant dans l'immédiat les sites existants. Ensuite, l'école Barrouquère sera agrandie (le terrain jouxtant l'école vient d'être acheté par la commune).

Il y aurait donc fermeture de tous les postes de Jean Jaurès et création du même nombre de classes (-1) sur Barrouquère.

Le SNUipp-FSU65 est intervenu pour demander dans quel ordre seront traitées les opérations et avec quelles règles pour les personnels. L'IA répond qu'il y aura d'abord fermeture puis fusion, et que pour les personnels, il va réunir une CAPD pour qu'une règle efficiente, mais permettant de la "souplesse pour l'avenir" (...) soit arrêtée. La tenue de la CAPD n'était pas acquise, mais le SNUipp-FSU65 a proposé à ses partenaires de l'intersyndicale d'en faire la demande conjointement à l'IA ce qu'ils ont accepté. Nous avons donc pris acte de la décision de l'IA de la réunir.

Le SNUipp-FSU65 demande que les 2 décharges de direction soient maintenues pour le futur directeur de cette école fonctionnant sur 2 sites distants, de façon à pouvoir être présent de façon correcte sur chacun d'eux.

14) TARBES PAUL Bert élémentaire - 1

L'IA et l'EN ont pris connaissance de l'argumentaire de la directrice. L'EN précise qu'effectivement il y a des allers et retours de certaines familles entre l'école publique et l'école privée située juste à côté.

Le SNUipp-FSU65 réintervient pour demander un moratoire sur toutes les écoles de Tarbes, appuyé par le SGEN-CFDT.

15) VIC-EN-BIGORRE élémentaire - 1

Le SNUipp.FSU65 considère que la baisse d'effectifs vient de la concurrence avec l'école privée, concurrence qui s'est aggravée avec la fermeture d'une classe à l'école maternelle l'an passée. L'IA prend note, mais ne répond pas.

16) TARBES La Sendère élémentaire - 1

Le SNUipp-FSU65 informe l'IA que les effectifs sont plus chargés que ce qui est annoncé dans le document de travail. Il précise que des enfants en grande difficulté fréquentent cette école qui a connu 3 fermetures successives en l'espace de quelques années avec un différentiel au total de 3 élèves ... que la maternelle voisine a également perdu une classe l'an passé. Il précise aussi que les enfants d'une dizaine de famille du Voyage sont scolarisés régulièrement, avec une assiduité satisfaisante car un travail a été mené avec elles pour établir une confiance réciproque depuis de nombreuses années. Toute l'équipe est engagée dans ce travail, ainsi que l'école maternelle. L'IA reconnaît la validité de ce travail. Le SNUipp-FSU65 indiqu'égaleme nt que le collège privé voisin fait preuve d'agressivité en obligeant les familles à scolariser leurs enfants dès le CM2 à l'école privée, pour pouvoir intégrer la sixième. Les parents qui ne veulent pas que leurs enfants fréquentent le collège public du secteur, retirent donc leurs enfants à la fin du CM1 et les plus jeunes également par commodité. L'IA prend note.

17) BAREGES primaire (1 elem 1 mat) - 1

Il ya aura 32 élèves.

Le SNUipp.FSU65 informe le CTP que le Conseil Général a donné son accord pour l'organisation du transport scolaire vers Barèges pour les communes qui sont situées dans le secteur, à la condition qu'au moins 2 élèves l'empruntent et qu'ils se rendent à l'école la plus proche de leur domicile (il y a déjà un transport vers LUZ pour le collège). Si tel n'avait pas été le cas le Maire de Barèges, informe qu'il l'organiserait. L'IA trouve que l'évolution du dossier est positive. Le SNUipp-FSU65 ajoute que la municipalité a décidé de l'implantation de logements locatifs non touristiques sur sa commune pour favoriser l'accueil de familles hors équipements touristiques (très chers), qu'1/3 des familles que compte l'école sont en détresse, fragiles, ou dans une situation économique très précaire). Un nombre non négligeable d'enfants sont donc en difficulté à l'école.

Le SGEN-CFDT ajoute qu'une classe unique à 27 (s'il n'y avait pas de nouvelles inscriptions) de la maternelle au CM2 est inacceptable, ce que nous appuyons.

18) GUCHEN élémentaire (RPI avec GUCHEN mat et ANCIZAN elem) - 1

La situation a été négociée avec les maires. Il y a donc restructuration du RPI.
Aucune conséquence pour les personnels puisqu'il y a un départ en retraite.

19) CAMALES maternelle (RPI avec BAZILLAC elem et ARTAGNAN elem) - 1

Le SNUipp-FSU65 considère qu'il est impossible de trouver une organisation pédagogique satisfaisante en fermant une classe à l'école maternelle, même sans les 2 ans.

Le SNUipp-FSU65 informe qu'un nouvel élève est entré à l'école ce matin et que les effectifs sont en constante augmentation. Nous ajoutons que dans le secteur il n'y a pas de crèche, que la fermeture de la classe de la maternelle de Vic l'an passé ne permet pas de scolariser les enfants du RPI à Vic et que la concurrence de l'école privée fait rage.

20) BOO-SILHEN (RPI avec AYROS et VIER BORDES) - 1

L'IA indique que c'est la communauté de communes qui a la compétence scolaire, et que son président ne souhaite pas créer une nouvelle école maternelle sur le secteur. A ce jour les enfants de PS et TPS ne peuvent être scolarisés sur le RPI, mais les Maires sont conscients que cette impossibilité fait perdre des élèves au RPI, qui ne reviennent pas forcément dans la commune de domicile pour l'élémentaire. Ils travaillent à une proposition dans ce sens indique le SNUipp-FSU65. D'autre part, les 2 restaurants scolaires du RPI sont à Vier-Bordes et à BOO-SILHEN. Si cette école ferme, il sera impossible d'assurer le service de restauration pour tous les élèves à Vier-Bordes. Enfin cette situation (fermeture de la maternelle)génèrera des déplacements conséquents pour de jeunes enfants, ce dont les Parents ne veulent pas, et peut-être à terme la fin du RPI.

Le SNUipp-FSU65 intervient une nouvelle fois pour défendre la scolarisation des enfants au plus près de leur domicile et l'importance de l'école pour la vitalité d'une commune. Il rappelle que le RPI s'était élargi à la commune de Vier-Bordes pour sauver cette école il y a quelques années, et que la solidarité intercommunale tellement souhaitée par l'IA, serait bien mal récompensée en l'occurrence

21) INTERVENANTS EN LV - 4

22) ITINERANT Espagnol - 1

23) ZIL BORDERES maternelle - 1

24) CLIS option D MAUBOURGUET : - 1

2 élèves seulement sont attendus dans cette CLIS à la rentrée, ils iront donc à Vic. Sur question du SNUipp-FSU65, l'IEN précise qu'il y a un transport prévu pour leurs déplacements.

25) PSYCHOLOGUE SCOLAIRE MAUBOURGUET - 1
c'est le RASED de Vic qui couvrira la circonscription

26) PSYCHOLOGUE SCOLAIRE TARBES JJ Rousseau - 1

27) PSYCHOLOGUE SCOLAIRE LOURDES Lapacca - 1

28) RGA option E LOURDES Lapacca - 1
déplacé à Lourdes Honoré Auzon +1

Mauvaise humeur !

Concernant les Langues Vivantes, l'IA a clairement pris position : **pour l'anglais !**

L'IA considère que les nouveaux enseignants qui sortent sont formés aux langues vivantes, et qu'il n'y a plus besoin d'aide spécifique. Le seul personnel non enseignant qui reste dans le département "bénéficie" d'une brèche liée au fait que cette personne a vu ses contrats précaires (6 ans) transformés en CDI, ce qui est la règle dans la fonction publique. Par ailleurs, le SNUipp-FSU65 pointe qu'à raison de 8 ou 9 PEStagiaires par année - s'ils sont tous formés en LV, ce qui n'est pas sûr -, il va falloir du temps pour atteindre le taux de 100% des enseignants formés ...

L'IA précise qu'il prévoit un dispositif pour continuer la formation dans ce domaine. Le SNUipp-FSU65 le remercie de reconnaître l'importance de la formation, mais dénonce "le bricolage", "les expédients" proposés, car comment caractériser autrement les propositions qui ont été faites ?

La langue du tout marché a gagné le combat, pour le moment, au détriment de l'ouverture culturelle, de la curiosité et de la diversité.

Tous formatés, quelle belle ambition pour l'école !!!

Mais l'occitan résiste, et il pèse très lourd dans la carte scolaire remarque le SNUipp-FSU65 ...

L'IA s'étant fait la même réflexion s'est entendu répondre qu'il y avait une convention avec la Région et le Conseil Général pour favoriser son apprentissage. Il nous informe donc, que s'il lui prenait l'idée de fermer un des 2 postes de Conseillers Pédagogiques de cette spécialité (ce que nous n'avons absolument pas demandé), il y aurait très rapidement des courriers des associations de défense de l'occitan adressés au Président Malvy lui demandant d'intervenir auprès du Recteur pour rectifier le tir. Et le tir serait rectifié.

Un peu d'histoire maintenant, ou comment une idée louable, peut devenir un boulet en fonction de l'orientation politique de ceux qui la mettent en oeuvre ... (on dirait un titre de fable)

Quand il a été décidé de promouvoir les langues et cultures régionales, les moyens destinés à cette noble entreprise étaient des moyens supplémentaires accordés aux départements pour ce faire. Or, le temps a passé, et les moyens supplémentaires ont disparu, et nous nous retrouvons maintenant avec cette action volontariste alimentée par le budget ordinaire de l'école publique, dont chacun sait comment il augmente d'année en année ...

Pour l'année scolaire 2008/2009 cet enseignement représentait 71 ETP pour l'académie de Toulouse.

En effet, si vous vous décarcassez à scolariser dans de bonnes conditions des enfants issus de familles atypiques, marginales, en détresse, en difficulté, vous faites le mauvais choix . Ouvrez donc une section bilingue occitan ...

Mais les organisations syndicales ne sont pas consultées pour l'implantation de ces sections, ce qui pose le problème de la transparence de cette attribution ... ce qu'a dénoncé le SNUipp-FSU65.

A propos des postes RASED

Le SNUipp-FSU65 est intervenu avec force pour dénoncer le sort global qui était fait aux postes des personnels spécialisés destinés à l'aide aux enfants en difficulté à l'école. Nous avons indiqué que les conditions de vie des enfants liées à la difficulté économique

que connaissent un nombre grandissant de parents, à l'instabilité affective découlant de l'évolution de la structure familiale, aux déménagements successifs dans le but de trouver un emploi, parasitent leur capacité à être pleinement impliqués dans le processus d'apprentissage. Les retours des collègues le font apparaître clairement.

La scolarisation dès 2 ans était un élément de prévention de la difficulté scolaire, que personne ne peut nier, mais qui diminue d'année en année. Il reste donc les RASED.

Le SNUipp-FSU65 a rappelé que l'objectif était, il n'y a pas si longtemps, quand les moyens avaient déjà baissé, d'implanter 17 RASED complets sur l'ensemble du département. Il s'agissait donc de 51 postes au total. A ce jour, il y en a 38, et ils ne seront plus que 34 à la rentrée.

Comment dans ce cas, continuer à prétendre que l'école s'occupe prioritairement de ces enfants en souffrance à l'école ? alors qu'on supprime (ou réduit de façon drastique) la formation initiale et la formation continue des personnels spécialisés. Nous avons rappelé à l'IA que l'an passé, une collègue avait été retenue pour la formation DEPS et qu'elle n'a pas pu partir faute de budget suffisant. Cette année qu'en sera-t-il ? (cf compte-rendu CAPD du 27 février)

Concernant les postes de remplaçants, l'IA reconnaît l'efficacité des personnels (99%). Le SNUipp-FSU65 lui fait remarquer que moins ils sont nombreux et plus ils sont efficaces, ce qui ne règle pas la question du taux de remplacement effectif des personnels absents. Le 11 février il y avait 14 absents non remplacés, dont les représentants syndicaux du SNUipp-FSU65, sur les 2 seules circo de Tarbes. Problème ...

Pour l'instant l'IA ne souhaite pas réduire encore les moyens affectés au remplacement des maîtres. Le SNUipp.FSU65 lui demande à combien il estime les besoins en matière de formation, étant donné qu'il n'y a plus de stages en dehors de ceux destinés aux PESTagiaires, aux PET1, aux PET2 et aux directeurs. L'IA va faire étudier cette question par ses services.

Question annexe

le SNUipp-FSU65 a demandé à l'IA s'il savait avec quel budget sont payés les vacataires de Pôle Emploi quand ils font des remplacements dans les écoles. L'IA va se renseigner auprès de son homologue du Gers qui a utilisé cette possibilité. Il pense qu'il y a une enveloppe particulière pour ce faire. CQFD



Alain Baylac, Hervé Charles, Magali Laborde
Claude Martin, Joëlle Noguère, Pierre Torres